AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 20-3-854824

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

EDITION GRANDES CULTURES

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 25 F

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES" N° 2 - VENDREDI 1ER MARS 1985

ATTENTION :

Ce bulletin est le dernier que recevront les personnes n'ayant pas renouvelé leur abonnement pour 1985. Afin d'éviter toute interruption dans la réception de nos bulletins nous leur conseillons de renouveler leur abonnement sans plus attendre. Joindre impérativement au règlement l'imprimé fourni avec le n° 1 du vendredi 4 janvier 1985.

**CEREALES D'HIVER ET COLZA :
LES TRAITEMENTS INSECTICIDES SONT
ACTUELLEMENT INUTILES**

BLE TENDRE ET ORGE D'HIVER

Jaunisse nanisante des céréales

Rappelons qu'à la fin du tallage les céréales d'hiver sont de moins en moins sensibles au virus de la Jaunisse nanisante des céréales, transmis essentiellement par le puceron Rhopalosiphum padi (corps trapu vert sombre, rouge-brique à l'arrière de l'abdomen). Dans la plupart des parcelles de la région, ce puceron colonise actuellement des pourcentages très faibles de plantes (entre 0 et 5 %). Aucun traitement insecticide contre ce ravageur ne se justifie donc désormais.

COLZA

Le réseau de piégeage animé par notre Service indique actuellement :

- quelques captures d'adultes de grosse altise ; ce parasite ne présente maintenant aucun risque pour la culture ;

- de très rares premières captures d'adultes de gros charançon de la tige ; le seuil d'alerte de 10 captures par jour en cuvette jaune est loin d'être atteint.

En conséquence, aucune intervention insecticide en culture n'est encore justifiée. Les prochains bulletins vous tiendront au courant de l'évolution de la situation.

Imprimerie de la Station de BORDEAUX Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique Inscription à la CPPAP n° 1859 AD ISSN : 0312-4253.00015
d'abonnement et de recettes départementale de l'Agriculture BORDEAUX 6702.45 X

MAIS

Résultats de l'enquête "tiges en baïonnettes" et charbon

Nous tenons tout d'abord à remercier les personnes qui ont répondu au questionnaire qui était joint au bulletin n° 9 du jeudi 13 septembre 1984.

1 - PHENOMENE DES TIGES EN BAIONNETTES

Cette anomalie de développement du maïs se traduit, sur la plus jeune feuille, par une soudure de la gaine, accompagnée de l'allongement et du durcissement excessifs de cette dernière, empêchant la sortie de la panicule mâle et de l'épi femelle. Ce phénomène est souvent associé à une coloration rouge-lie de vin de la tige ; cela pourrait laisser penser à un lien possible avec une mauvaise absorption de l'acide phosphorique, induite et/ou favorisée par des facteurs agronomiques et culturaux que les fiches d'enquête permettent, au moins en partie, de cerner.

Pour cela, chaque parcelle enquêtée s'est vue attribuer une note d'importance des anomalies :

0 - absence d'anomalie
1 - dégâts faibles
2 - importance moyenne
3 - dégâts importants
4 - dégâts très importants.

a) Désherbants de post-levée en plein

Selon les produits, les notes moyennes de dégâts sont les suivantes :

Nature des désherbants de post-levée	Note moyenne
Pas de désherbant de post-levée	0,8
Atrazine seule	0
2,4 D seul	1,3
Mélange contenant du 2,4 D et de l'atrazine	3

L'atrazine utilisée seule ne semble donc pas en cause ; son application en mélange ne pose pas non plus de problème à condition que l'huile employée soit homologuée sur maïs.

.../...

Parmi les cas d'emploi de 2,4 D seul, les anomalies se présentent une fois sur deux ; il s'agit vraisemblablement d'applications sur maïs freinés par le froid et/ou possédant un nombre de feuilles plus important que ce que leur taille (environ 20 cm au moment du traitement) laissait croire ; rappelons que ce produit ne doit s'employer que sur des maïs ayant moins de 4-5 feuilles, bien implantés et vigoureux, et si la température est supérieure à 10° C et inférieure à 20° C.

Les mélanges de 2,4 D et d'atrazine ont induit des anomalies dans tous les cas où ils ont été appliqués; cette pratique est donc à <u>proscrire absolument</u>.

Il reste néanmoins que quelques parcelles présentent des anomalies, qui bien que de faible importance, ne peuvent être reliées à aucune application herbicide de post-levée.

De fait les deux autres facteurs suivants se dégagent, bien que moins significativement que le précédent ; ils ont soit induit faiblement, soit amplifié l'apparition des anomalies :

b) Date de semis

Dates de semis	Note moyenne
Entre le 10/04 et le 20/04	0,8
Entre le 21/04 et le 30/04	2,1
Entre le 01/05 et le 10/05	0,3

Cela s'explique par les températures exceptionnellement froides du mois de mai 1984, qui ont entraîné des perturbations de l'alimentation des plantes, surtout sensibles entre la levée et le stade 2-3 feuilles.

c) Nature du sol

Ce dernier facteur semble très secondaire ; il reste néanmoins que les dégâts paraissent plus importants lorsque le pH est bas : sols sableux humifères, sols tourbeux, mauvaises boulbènes à forte teneur en sable siliceux.

../..

2 - RECRUDESCENCE DE CHARBON

L'enquête ne fait pas nettement apparaître de facteur favorisant lié à la date de semis, l'irrigation, le précédent, le type de sol ou le produit utilisé en traitement de semences.

Tout au plus pourrait-on avancer l'hypothèse que les recrudescences d'attaque de charbon constatées depuis la campagne 83 (été très chaud favorable à ce parasite) proviendrait de l'apparition de races d'Ustilago maydis capables de détourner les caractères de résistance de certaines variétés de maïs ; le même phénomène est d'ailleurs constaté avec les rouilles des céréales à paille, champignons proches des charbons.

A cet égard, il est possible de classer certaines variétés selon leurs taux d'attaque moyens, d'après les données de l'enquête, dont les résultats d'un essai variétal aimablement transmis par le Lycée Agricole de Saint-Livrade sur Lot.

% moyens de pieds attaqués - campagne 84 -	Variétés
0 à 5 %	Eva - Axia - Atrea - Sabrina - LG 18 - LG 22 LG 46 - Ogalo
6 à 10 %	LG 26 - LG 42 - Déa - Imperator
11 à 15 %	Roc - Ferax - Tador
16 à 20 %	Carola